

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2025-2026



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°43- publié le 18 juin 2026





COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES SENIORS ET DELEGATIONS

PROCÈS-VERBAL N°16

Réunion du 15/06/2026

Président : DJEDOU Djamel

Présents : FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT, JANISSET Thibault

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'INTENTION DES CLUBS

Rappel : la non-utilisation de la FMI ou l'envoi de la feuille de Match après le Lundi 12h, entraîne une amende de 25€.

La commission informe tous les Clubs que lors de mails à destination de la commission Séniors, seuls les mails générés par la boîte mail officielle du Club seront pris en compte.

- **Responsable D1, D2 et D3** : BRUYAT Pascal
- **Responsable D4 et D5** : Bernard DELORME
- **Responsable Féminines** : Thibault JANISSET

Pour information les compétitions Séniors Féminines intègrent la commission des championnats séniors garçons.

- **Responsable coupes Xavier BOUVIER et René GIRAUD** : Djamel DJEDOU
- **Responsable délégation** : Éric THIVOLLE

CHAMPIONNAT

Le Tableau des montées et descentes paraîtra la semaine prochaine.

Suite à la parution du PV N° 3 du 04/06 de la commission du statut des éducateurs (encadrement des équipes), il ressort que les Clubs suivants sont pénalisés de :

- **FC ROCHEGUDE** : - 1 POINT au classement général





BAREME DE PENALISATION 2025 / 2026

DIVISION	CLUB	POINTS SANCTIONS
D1	US MONTELIMAR (40 pts)	- 1 pts
D2 (B)	SUD ARDECHE (2)(36 pts)	- 1 pts
D2 (B)	FC BOURG LES VALENCE (55 pts)	- 4 pts
D2 (B)	VALLEE DU JABRON (54 pts)	- 4 pts
D3 (A)	FC RAMBERTOIS (37 pts)	- 1 pts
D3 (B)	BBRM (38 pts)	- 1 pts
D3 (B)	BG LES VALENCE Homenet (36 pts)	- 1 pts
D3 (C)	BEAUFORT SUR GERVANNE (44 pts)	- 2 pts
D3 (D)	FC MONTELIMAR (2)(47 pts)	- 3 pts
D3 (D)	LUSSAS (49 pts)	- 3 pts
D4 (D)	FC TURQUOISE (41 pts)	- 2 pts
D4 (F)	BAS VIVARAIS (2) (44 pts)	- 2 pts
D4 (A)	AS FOOT ANNONAY	- 5 pts

RAPPEL AUX CLUBS : La commission informe les Clubs que les Matches sont « non joués », sont automatique reprogrammés à la première date de disponible , sauf cas exceptionnel (se référer au calendrier sportif).



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES PROCÈS-VERBAL N°43

Réunion électronique du 15 / 06 / 2026

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxx – Equipes.

Exemples :

Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel :

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS





Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :

DECLARATION :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupe Koesio Charles André :

Finale le 13/06/2026 : Vainqueur AS SUD ARDECHE 3 ; Résultat : 4 - 0.

Finaliste ESP HOSTUN

Préparation saison 2026-2027 :

Les clubs peuvent dès maintenant lancer leurs réflexions pour les niveaux d'engagement souhaités pour la saison 2026-27. Pour rappel 3 niveaux d'engagement seront possibles :

- EXCELLENCE, qui permettra de déterminer la présence en D1 ou D2, selon indice U13 DDAF.
- PROMOTION, qui permettra de jouer les brassages pour D3 et D4.
- 1ère DIVISION, qui permettra de jouer les brassages pour D5 et D6.

Les clubs seront attentifs à la parution des dates d'engagements.

Situation Indice U13DDAF calculé sur les 5 dernières saisons (2021-22 à 2025-26) :

L'indice sur 5 ans est obtenu par la somme des indices de chaque des phases (pts/nbre de matchs) lorsque l'équipe évolue en U13D1. La présence en CRITERIUM LAuRAFoot en Phase 2 est valorisée à 3.





EQUIPE	21 22	22 23	23 24	24 25	25 26	TOTAL
1 VALENCE OL1	6,00	6,00	6,00	5,57	6,00	29,57
2 DAVEZIEUX1	6,00	6,00	5,71	6,00	4,86	28,57
3 RHONE CRUSSOL 1	6,00	5,57	5,14	6,00	3,57	26,29
4 MOURS STEUSEBE 1	4,71	5,57	5,57	4,86	4,43	25,14
5 PIERRELATIE AS 1	3,14	4,38	6,00	5,14	4,43	23,10
6 MONTELMAR FC 1	5,14	5,71	3,57	2,29	5,00	21,71
7 SUD ARDECHE AS 1	2,57	5,00	2,71	4,71	4,86	19,86
8 SALAISE RHODIA1	4,71	3,57	3,71	1,86	5,57	19,43
9 MONTELMAR US 1	5,57	3,00	2,57	2,14	5,29	18,57
10 VALENCE OL2	3,71	3,69	3,86	2,57	4,57	18,40
11 VALD'AY1	1,86	3,43	3,14	4,43	1,71	14,57
12 CENTRE ARDECHE OL 1	3,29		2,86	4,43	1,57	12,14
13 RHONE CRUSSOL 2	2,29	1,43	2,29	2,29	1,57	9,86
14 SUD ARDECHE AS 2		3,14	3,43	1,00	1,93	9,50
15 SAINTDONAT 1	1,14	2,00	5,29			8,43
16 VALLIS AUREA1	2,00	0,43	2,00	2,57	1,00	8,00
17 CHAVANAY1		5,14	1,00	1,00	0,43	7,57
18 SARRAS STVALLIER 1	2,00	5,00				7,00
19 TOURNON TAIN 1		1,71	2,86	2,29		6,86
20 EYRIEUXEMBROYE 1	2,71	1,29	0,43		1,43	5,86
21 MAUVES RC 1	2,29		1,71		1,43	5,43
22 DONZERE CO 1	2,71		1,00	1,29		5,00
23 ROMANS PS 1	2,29		2,57			4,86
24 VALENCE OL3	1,40			1,57	1,71	4,69
25 MONTELMAR FC 2	2,57	2,00				4,57
26 CHABEUIL FC 1	2,95		1,43			4,38
27 BOURG STANDEOL SC 1		0,43	3,57			4,00
28 ESV26 1		2,50			1,29	3,79
29 DOLON AS 1		1,71	1,86			3,57
30 VALLON 1		3,02				3,02
31 PONTLAROUCHE US 1	3,00					3,00
32 RUOMS OL 1	1,29	1,71				3,00
33 ACE FC 1			2,57	0,29		2,86
34 LIVRON JS 1	2,86					2,86
35 BERG HELME AS 1		0,71			2,14	2,86
36 BOURG LES VALENCE 1				2,71		2,71
37 CHOMERAC 1		1,57	1,14			2,71
38 CRESTAOUSTE 1	2,29					2,29
39 VALLEE GALAURE 1			2,29			2,29
40 SAINTMARCEL VALENCE 1	0,71		1,00			1,71
41 PEYRINS US					1,71	1,71
42 FOOTMONT PILAT 1				1,00	0,57	1,57
43 CHATELET FC 1				1,43		1,43
44 MOURS STEUSEBE 2	1,43					1,43
45 VALLEE JABRON US 1		1,14				1,14
46 HERMITAGE FC 1	1,00					1,00
47 DAVEZIEUX 2		0,86				0,86
48 VEORE MONTOISON 1			0,57			0,57
49 CORNAS 1	0,43					0,43
50 HOSTUN		0,43				0,43



U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

TABLEAU MONTEES

A l'issue de la saison 2025-26 et sous réserves d'éventuelles procédures en cours :

U16R2
Au titre Article 3.2.1 du Championnat U15 du DDAF
RCF 07

U15R2
Accession de U15D1
ASF PIERRELATTE

U15D1
Accession de U15D2
Ent SARRAS SPORTS
FC BOURG les VALENCE

U15D2
Accession de U15D3
En attente homologation

TABLEAU DESCENTES :

Le tableau des descentes sera affiché dès parution des descentes des compétitions régionales. Dans tous les cas les équipes classées dernières de poules descendent (Article 28 des règlements sportifs du DDAF).

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupe VIVIER BOUDRIER :

Finale le 13/06/2026 : Vainqueur : US MOURS.

Finaliste : FC MUZOLAIS.

CHAMPIONNAT :

TABLEAU MONTEES

A l'issue de la saison 2025-26 et sous réserves d'éventuelles procédures en cours :





U18R2
Accession de U17D1
AS SUD ARDECHE 2

U17D1
Accession de U17D2
FC ANNONAY (*)
Ent ECA ACE

(*) Le club US MOURS 2 ne pouvant accéder à U17D1 (présence de l'équipe supérieure du club), le club FC ANNONAY (2^e de la poule accède au niveau U17D1. (Règlement championnat U17 DDAF)

U17D2
Accession de U17D3
BREN FC
ES NORD DROME
US MONTELIER
Ent SARRAS SPORTS
FC MONTELIMAR
FC VALLON PONT D'ARC

TABLEAU DESCENTES :

Le tableau des descentes sera affiché dès parution des descentes des compétitions régionales. Dans tous les cas les équipes classées dernières de poules descendent (Article 28 des règlements sportifs du DDAF).

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

U20 - Coupe G. ETIENNE :

½ Finale US VAL D'AY – FC MUZOLAI :

Décision de la commission d'Appel du 09 Juin 2026 : Validation du résultat acquis sur le terrain : Match gagné au club US VAL D'AY.

Finale le 13/06/2026 : Vainqueur US VAL D'AY.

Finaliste US MOURS.

CHAMPIONNAT :

À la suite de la défaillance du serveur, voici le classement en date du 09/06/2026 de la poule B du niveau **U20D2 poule B**, qui prend en compte l'ensemble des résultats depuis le début de la saison.





#	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO
1	U.S. VAL D'AY 1	35	5	4	1	0	0
2	F.C. BOURG LES VALEN 1	34	5	4	0	1	0
3	ANNONAY FC 1	29	5	3	1	1	0
4	ESV26 1	12	5	1	1	3	0
5	JOYEUSE S. ST PAUL 1	10	5	0	1	3	1
6	A.S. ST MARCELLOISE 1	9	5	1	0	4	0
FG	FC DU CHATELET 1	FG	0	0	0	0	0
FG	ESND 1	FG	0	0	0	0	0

TABLEAU MONTEES

A l'issue de la saison 2025-26 et sous réserves d'éventuelles procédures en cours :

U20R2
Accession de U20D1
AS CHAVANAY

U20D1
Accession de U20D2
OL CENTRE ARDECHE
US VAL D'AY

TABLEAU DESCENTES :

Le tableau des descentes sera affiché dès parution des descentes des compétitions régionales. Dans tous les cas les équipes classées dernières de poules descendent (Article 28 des règlements sportifs du DDAF).